



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



DÉPOSÉ AU GREFFE LE

09 NOV. 2022
Greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0416 895 211

Nom

(en entier) : **ECLAIR PRYM BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **AVENUE DE SIDEHO 5B - 7780 COMINES**

Objet de l'acte : NOMINATION - SIEGE SOCIAL

EXTRAIT PV AGO DU 23/09/2022

L'Assemblée constate que les mandats des Administrateurs sont arrivés à échéance.

L'Assemblée décide à l'unanimité des voix de renommer les Administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale relative à l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Monsieur Ali Sabri ESSEGHAIER, demeurant en Tunisie, 2035 Menzah 7, 7 rue Ali Moutanabi, comme Administrateur

- Monsieur Michael Müller-Samson, demeurant en Allemagne, Carl-Schurz-Strasse 1, D-50935 Lindenthal, Cologne, comme Administrateur

- Monsieur Imed Bel Hadj, demeurant en Tunisie, 8045 El Haouania, 7 rue Farhat Hached, comme Administrateur Délégué.

L'Assemblée constate aussi que le mandat de commissaire aux comptes est arrivé à échéance lors de l'AGO du 10 mai 2022 statuant sur l'exercice clos le 31 décembre 2019 et vu que la société n'est pas dans l'obligation de nommer un commissaire, ni par la loi, ni par les statuts, décide à l'unanimité de ne pas nommer de commissaire aux comptes.

Le Conseil décide de transférer le siège social de la société de 7780 Comines, Avenue de la Sideho 5B vers 7780 Comines, Avenue de la Sideho 1A

Imed Bel Hadj
Administrateur Délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).